

RAPPORT N° 344 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 16 JUILLET 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 9 au 16 juillet 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la nuit de vendredi à samedi 9 juillet 2022, un militant du parti CNL (Congrès National pour Liberté) connu sous le nom d'André Ndagijimana, originaire de la colline de Ruyumpu de la commune de Kiremba, en province de Ngozi (nord du Burundi), est mort à l'hôpital de Ngozi des suites des mauvais traitements qui lui avaient été infligés par le responsable de la prison centrale de Ngozi.

Selon des témoins, André Ndagijimana avait demandé depuis un mois la permission d'aller se faire soigner à l'extérieur de la prison, mais le responsable de la prison lui avait carrément refusé de jouir de son droit inaliénable à la santé parce que simplement il était un militant du CNL. Rappelons qu'André Ndagijimana avait été emprisonné avec 15 autres militants de ce parti à la suite des affrontements le 24 avril 2022 avec des membres du CNDD-FDD (Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).

SOS-Torture Burundi demande aux autorités judiciaires de conduire des investigations crédibles et impartiales pour établir les responsabilités dans cette mort et punir le responsable de la prison centrale de Ngozi conformément à la loi. Elle demande aux responsables des maisons pénitentiaires de traiter tous les prisonniers au même pied d'égalité sans exclusion fondée sur leur appartenance politique ou ethnique.

- Dans la matinée de mardi 12 juillet 2022, un corps sans vie en décomposition d'une jeune fille qui n'a pas été identifiée a été découvert sur la colline de Kizingoma, en commune et province de Makamba (sud du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de la victime était plongé jusqu'au niveau de la poitrine dans une eau stagnante au pied de la colline de Kizingoma. Le corps de la victime a été inhumé sur place par des agents de la Croix Rouge.

- Dans la nuit de vendredi 15 juillet 2022 vers 19 heures, une fille nommée Aline Kaneza, âgée de 34 ans, a été tuée dans la localité de Gatanga, non loin de son domicile situé sur la colline de Mugozi, en commune et province de Bururi (sud du Burundi).

Selon des sources locales, Aline Kaneza avait quitté le centre-ville de Bururi en compagnie d'un jeune homme et quand ils se sont séparés, la fille a été tuée et décapitée à coups de machette par des individus non encore identifiés.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités policières et judiciaires de mener des enquêtes impartiales et indépendantes pour identifier les auteurs de ces meurtres et les traduire devant la justice.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.